



Paris, le 20 janvier 2016

Communiqué de presse

Bien... mais allons plus loin, plus vite, plus haut, plus fort !

C'est avec cette appréciation que le Groupement National des Indépendants a accueilli les annonces du Président Hollande, lors de ses vœux formulés aux acteurs de l'Entreprise et de l'Emploi et les propos tenus par M. Macron lors des vœux aux acteurs économiques, auxquels assistait Didier Chenet, président du GNI.

Parlant d'un "contexte d'état d'urgence économique et social", le chef de l'Etat a souligné le bouleversement introduit par le numérique dans le modèle productif et dans des secteurs entiers d'activités impactés par l'économie collaborative. Le GNI ne peut que confirmer les dégâts provoqués par ces nouveaux acteurs qui ne respectent aucun cadre fiscal, social et règlementaire et usurpent le qualificatif de "collaboratif".

Bien...

Alors que la loi *Pour une République numérique* est en débat à l'Assemblée nationale depuis hier, le GNI rappelle l'importance de renforcer la régulation et la transparence des opérations sur les plateformes en ligne. A ce titre, le GNI reste vigilant aux discussions autour notamment des trois articles portant sur l'obligation de loyauté des plateformes, sur l'autorité administrative veillant au bon respect de cette loyauté et sur la régulation des avis en ligne.

Dans ses vœux aux Acteurs économiques, Emmanuel Macron s'est également prononcé, ce jour, en faveur de plus de justice et de modernité dans notre économie. Le GNI ne peut que s'en féliciter et attend donc avec impatience le contenu du projet de loi *Nouvelles Opportunités économiques* (NOE) afin de voir la réalisation concrète de ses vœux.

mais allons plus loin, plus vite,

D'autre part, et suite à la présentation du plan pour l'emploi par le Président de la République, Didier Chenet estime "qu'il faut aller encore plus loin concernant les mesures visant à réduire le coût du travail et à simplifier le droit social, même si elles vont dans le bon sens. Cela fait des années que le GNI demande que le coût du travail soit réduit. Nous considérons avoir été entendu par le président de la République mais pourquoi attendre 2017 pour la transformation du CICE et il faut aussi s'attaquer au coût du travail de l'ensemble des salariés.

Le GNI déplore les annonces concernant l'assouplissement du Code du travail, qu'il juge insuffisante. *Le plan ne répond pas à notre demande de sécurisation des entreprises en matière de CDD et de souplesse en matière de CDI...sauf le plafonnement des indemnités accordées par le Conseil des prud'hommes en fonction de l'ancienneté du salarié."*

plus haut,

Lors de ses vœux, Emmanuel Macron s'est montré déterminé à aider les entrepreneurs à relever les défis qui les attendent et s'inscrivant dans la stabilité et le long terme prenant exemple de la conduite des affaires par les familles d'entrepreneurs. Propos qui satisfont pleinement le GNI qui prône la défense des entreprises patrimoniales qui s'inscrivent dans la transmission, bien au-delà d'une vision de profit immédiat et d'une gestion purement financière. Pour le GNI, il s'agit d'aller plus haut que ces simples paroles et de prendre les mesures ad hoc.

plus fort !

Le GNI souhaite donc que le gouvernement mette tout en œuvre notamment avec la loi *Pour une République numérique* et les projets de lois *Nouvelles Opportunités économiques* et sur le droit du travail, qui doivent à moyen terme enfin poser les cadres nécessaires pour réguler, respectivement les rapports entre acteurs de l'économie numérique et les consommateurs, entre les différents acteurs économiques mais aussi les rapports sociaux.

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux. Didier Chenet est président du SYNHORCAT et du GNI, Claude Daumas, président de la FAGIHT est président délégué du GNI, Philippe Quintana, président du CT-CHRD est également président délégué du GNI.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Adeline CORUS – a.corus@gni-hcr.com – 06 62 75 25 18